

Construction et maintenance des mises à la terre des ouvrages électriques HTA et BT

OBJECTIF DE FORMATION

Acquérir les connaissances dans le domaine de la construction, de la maintenance et de la mesure des terres des ouvrages de distribution électriques :

- Construction des mises à la terre des ouvrages de distribution électriques
- Mise en œuvre de la réglementation associée
- Les mesures (résistivité du sol, mesures de terre des masses et du neutre)
- Calcul de coefficient de couplage
- Choix de la méthode la plus appropriée dans le cadre d'une amélioration d'une valeur hors normes

PÉDAGOGIE

- Formation théorique et pratique
- Délivrance d'une attestation de participation à la formation

Pré-requis :

- Etre titulaire d'un titre d'habilitation en cours de validité (H1V-H2V, B1V-B2V)
- Connaître la réglementation des TST et de l'ensemble des procédures d'accès aux ouvrages

Durée de la formation : 3 jours

PROGRAMME DE FORMATION

Partie théorique :

- Rappels d'électrotechnique et de réglementation NF C 18-510
- Proximité des MALT avec celles des concessionnaires de réseaux
- Règle d'établissement des MALT sur les réseaux aériens et souterrains HTA et BT
- Règle d'établissement des MALT dans les postes de distribution HTA et BT

- Valeurs maximales et fréquence des contrôles à respecter
- Conditions d'intervention
- Les différents types de mesures

Travaux pratiques :

- Réalisation pratique des différents types de mesure sur le terrain
- Calcul d'un coefficient de couplage